

Une séance extraordinaire du conseil municipal de la ville de East Angus a été tenue au lieu ordinaire des séances de ce conseil, le lundi 11 décembre 2023 à 18 h 30.

Sont présents : Son Honneur la Mairesse, Madame Lyne Boulanger, et Madame la conseillère et Messieurs les conseillers, Michel Champigny, Guillaume Landry, Antoni Dumont, Dany Langlois, Denis Gilbert et Nicole Bernier formant quorum sous la présidence du maire.

Bruno Poulin, greffier-trésorier est présent.

Est également présent, David Fournier, directeur général.

2023-371 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Proposé par le conseiller Dany Langlois
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
D'ouvrir la séance extraordinaire du 11 décembre 2023. Il est 18 h 32.

ADOPTÉ

2023-372 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par le conseiller Antoni Dumont
Appuyé par le conseiller Denis Gilbert
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉ

Madame la mairesse présente le budget 2024.

Une période de questions a eu lieu.

2023-373 PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2024

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE les prévisions budgétaires de l'année 2024 de la ville de East Angus soient acceptées telles que présentées.
QUE les prévisions soient publiées exclusivement sur le site web de la Ville de East Angus.

ADOPTÉ

2023-374 PROGRAMME D'IMMOBILISATION 2024-2025-2026

Proposé par le conseiller Dany Langlois
Appuyé par le conseiller Michel Champigny
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE le programme des dépenses en immobilisation pour les années 2024-2025-2026 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉ

2023-375 LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par le conseiller Antoni Dumont

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la séance soit levée. Il est 18 h 50.

ADOPTÉ

**Lyne Boulanger, Mairesse
Ville de East Angus**

**Bruno Poulin, Greffier-trésorier
Ville de East Angus**

En signant le procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions.

Certificat de crédits disponibles

Numéro Nom